

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les demandes d'inscription doivent nous parvenir avant le 30 avril 2020. Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Compte tenu du nombre limité de places, vous recevezz exclusivement par mail en premier lieu une confirmation de votre inscription. Tout dossier non complet ne pourra être accepté. Une feuille de route détaillée de l'organisation et du déroulement général sera communiquée en suite de la validation de votre inscription. Pour les stagiaires mineurs, après validation, une fiche sanitaire devra être complétée.

À REMPLIR EN MAJUSCULES

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Adresse e-mail

Instrument joué(s) :

Établissement musical fréquenté

Nom du professeur

Niveau

PAIEMENT :

Je verse ci-joint un accompte de 30% représentant les droits d'inscription soit :

- 118€ pour les élèves mineurs
- 90€ pour les élèves majeurs

Je réglerai le solde au plus tard 7 jours avant le début du stage, soit :

- 277€ pour les stagiaires mineurs
- 210€ pour les stagiaires majeurs

Possibilité de règlement en 4 fois sans frais. Nous consulter.

Chèque établi à l'ordre de "Musique au fil de l'Indre"

Tickets CAF et Chèques Vacances acceptés.

Une attestation de paiement pourra être établie sur simple demande.

Fait à

Le

Signature : (du représentant légal pour les mineurs)

L'association "Musique au Fil de l'Indre" se réserve le droit de modifier le programme sans préavis pour des motifs pédagogiques et organisationnels, de proposer d'autres intervenants en cas d'impossibilité de dernière minute, sans aucune contrepartie envisageable quelle qu'elle soit.

Pour toute annulation en cas de force majeure de la part des organisateurs, l'ensemble des frais de stage seront remboursés aux stagiaires.

Pour toute annulation en cas de force majeure de la part des stagiaires, les frais de stage seront remboursés, avec retenue du montant de l'acompte versé correspondant au traitement du dossier.

L'Académie musicale est agréée par l'Etat.

Renseignements

ASSOCIATION MUSIQUE AU FIL DE L'INDRE

Yannick OVIDE, Président

Fanny CHRISTIAEN, Administratrice

Mathilde LANE, Responsable financière

Tél : 06 26 95 48 54

inscriptions.mafil36@gmail.com

www.aufildeindre.com

BUFFET CRAMON

Crédit Mutuel



Photos : © Benjamin Stelmes - Châteauroux Métropole



NOUVEAU STAGE - Édition #1

ACADEMIE MUSICALE D'ÉTÉ Musique au Fil de l'Indre

du 18 au 24 juillet 2020

Domaine de Bellebouche (36)

Région Centre-Val de Loire
Parc Naturel Régional de La Brenne

Directeur musical et pédagogique : Pierre Deville
Assisté de Laurent Douvre
Directeur de stage : Yannick Ovide

OFFRE SPÉCIALE DE DÉCOUVERTE



Le Projet

L'Académie "Musique au Fil de l'Indre" souhaite réunir des musiciens, des élèves, à partir de 10 ans, qu'ils soient en 2^e ou 3^e cycle ou bien en voie de professionnalisation, et d'enrichir leur pratique musicale autour d'enseignants diplômés et d'artistes de renommée. Issus d'écoles de musique ou de conservatoires, les élèves sont invités à porter un autre regard sur leur apprentissage en rencontrant de nouveaux professeurs et en découvrant de nouvelles pratiques.

L'esprit de l'académie repose aussi sur l'alternance entre travail en pupitre, travail d'orchestre mais aussi instants de détente, à la découverte d'un territoire aux mille richesses.

L'organisation d'une journée à l'académie est partagée entre enseignement pédagogique, (travail par pupitre), pratique collective (répétition et travail en orchestre) et activités extra-musicales.

Organisation

Le stage débutera le samedi 18 juillet à 14h et se terminera le vendredi 24 juillet à l'issue du concert de clôture donné à 18h.

Un 2^e concert sera donné le jeudi 23 juillet dans le cadre des festivités de "Bougez à Belle-Isle" organisées par Châteauroux Métropole. L'académie se déroulera sur le Domaine de Bellebouche, centre d'hébergement agréé à Mézières-en-Brenne dans le département de l'Indre au cœur du Parc Naturel Régional de la Brenne.

Concerts organisés dans le cadre de l'opération "Musique et Théâtre au Pays", financée par le Département de l'Indre et la Région Centre-Val de Loire.

Hébergement

L'hébergement est organisé et obligatoire pour les stagiaires mineurs sur le site de la base de loisirs de Bellebouche. La répartition se fait dans les différents gîtes prévus, de 6 à 8 personnes (par chambre de 2 lits, salle de bain indépendante pour chaque chambre). Pour les stagiaires majeurs, des possibilités d'hébergement sont disponibles sur place. Renseignements et réservations directement auprès de la base de loisirs. www.village-bellebouche.com

Frais d'inscription

OFFRE DE DÉCOUVERTE

395€ en pension complète 7 jours, pour les stagiaires mineurs.
300€ en demi-pension (seul le repas du midi est compris), 7 jours, pour les stagiaires majeurs.

Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée de musiciens professionnels ayant une pratique quotidienne dans des formations reconnues au niveau national et international :



Pierre Deville

Directeur musical

Chef de l'Orchestre Symphonique de Sarcelles

Laurent Douvre

Directeur musical adjoint



Tambour Major de la Batterie-Fanfare
de la Musique des Gardiens de la Paix
de la Préfecture de Police de Paris



Mathilde Fevre

Référente cuivres

Corniste à la Musique des Gardiens de la Paix
de la Préfecture de Police de Paris

Véronique Tardif

Référente bois



Professeure de saxophone au Conservatoire à
Rayonnement Régional de Rouen



Cédric Cyprien

Référent percussions

Percussionniste à la Musique de
la Garde Républicaine

Encadrement

Une équipe d'animation et d'encadrement dirigée par Nicolas Perriau et répondant aux normes établies par La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) aura pour mission, en cohésion avec l'équipe pédagogique, de garantir la sécurité physique et morale des mineurs, ainsi que d'encadrer et d'animer la vie quotidienne et les activités de loisirs.

